



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rendez-vous mondial de l'Immobilier Commercial à Cannes du 16 au 18 novembre. Pour la première fois, Bruxelles se dévoile à 2400 investisseurs et enseignes via la réalité augmentée.

Fruit du partenariat entre le **Ministre-Président M. Rudi-Vervoort** et le **Ministre de l'Economie et de l'Emploi M. Didier Gosuin**, la participation régionale à l'édition 2016 du MAPIC (Marché international de l'Immobilier Commercial) s'inscrit dans un contexte particulier pour Bruxelles. Après le *lockdown* de novembre et les attentats du 22 mars, l'image internationale de la Région s'est sensiblement détériorée. Bruxelles a été particulièrement touchée par les répercussions des attentats sur son territoire et son image internationale a beaucoup souffert. Des répercussions qui se sont particulièrement faites sentir dans le secteur du commerce, de l'hôtellerie et du tourisme.

Plus que jamais, Bruxelles a donc besoin d'une approche innovante pour soutenir le développement de son activité commerciale, vecteur indéniable d'attractivité et de développement de son tissu socio-économique. Faut-il rappeler que le Commerce génère chez nous 100.000 emplois, plus de 20.000 commerces dans plus de 100 quartiers commerçants et centres commerciaux ?

L'innovation au cœur de la stratégie régionale de développement urbain

Considérant le déficit d'image de Bruxelles à l'international, il était impératif de marquer les esprits des visiteurs et de venir au MAPIC avec une proposition ambitieuse : la présence régionale au MAPIC est cette année axée sur la mise en place par l'Agence Atrium.brussels d'une expérience digitale interactive inédite. 100.000€ ont été investis par les Ministres Vervoort et Gosuin à cet effet.

Bruxelles met cette année les petits plats dans les grands : pour la première fois, les 2400 investisseurs et enseignes présents au salon ont la chance de visiter les hauts lieux du Commerce bruxellois grâce à la technologie virtuelle et des lunettes de réalité augmentée.

C'est une première. Grâce au croisement de la réalité virtuelle et d'un ensemble de données interactives, les participants ont la possibilité de s'immerger dans les 51 noyaux commerçants bruxellois. Chaque visite virtuelle est agrémentée des informations clés du quartier : flux de

piétons, profil des clients, enseignes emblématiques etc. L'opportunité unique de présenter aux investisseurs et aux enseignes de manière interactive la dynamique et l'identité propres à chaque quartier, en complémentarité aux *shopping Centers* et complexes commerciaux de la périphérie présentée de manière classique lors des éditions précédentes.

Nous devons donner une image moderne et cohérente à l'étranger. C'est pour cette raison que nous avons décidé que cet outil interactif sera partagé par tous les pouvoirs publics qui vont « vendre Bruxelles » à l'étranger. Il sera bien entendu adapté selon les messages et les projets à valoriser. Cette année, il est tourné vers les commerces ; en mars prochain, au MIPIM, ce sera au tour de Perspective (BBP), de la SAU et de Citydev de s'en saisir pour valoriser les futurs grands projets immobiliers. VisitBrussels a déjà montré un vif intérêt à l'égard de ce nouvel outil. Je me réjouis de constater une telle dynamique collaborative au bénéfice de Bruxelles et des Bruxellois ». explique le Ministre-Président Rudi Vervoort.

Le Schéma de développement commercial : un outil au service d'une politique volontariste

A l'heure où sont encore planifiés des projets immobiliers commerciaux d'envergure en Région bruxelloise, il importe par ailleurs de démontrer auprès des investisseurs étrangers une vision claire, aussi large que possible de l'activité commerciale qui s'y exerce.

Le Ministre de l'Economie et de l'Emploi Didier Gosuin s'est ainsi rendu au salon du MAPIC ce mercredi 16 novembre afin de présenter l'état des travaux du nouveau Schéma de Développement Commercial porté par la Région et réalisé par l'Agence Atrium.Brussels. L'ambition majeure de ce Schéma – inscrit dans les priorités de la Stratégie 2025 pour Bruxelles – est de doter la Région d'un véritable outil de stimulation des quartiers commerçants : un outil connecté aux réalités du terrain et qui dépasse la simple analyse et incarne une vision de régulation concertée, tant avec les communes que les acteurs privés.

Aussi, précise le Ministre Gosuin : « *le Schéma de Développement Commercial de la Région détaillera notamment la structure de l'offre commerciale et la définition des territoires commerciaux en ville. Il comprendra une étude prospective de développement de l'appareil commercial bruxellois et prendra en compte l'impact des développements des Shopping Centers en périphérie et les répercussions que ceux-ci ont sur le commerce de centre-ville. Il importe en effet de disposer d'indicateurs objectifs afin que les décideurs, qu'ils soient régionaux ou communaux, puissent se positionner quant à la pertinence, aux opportunités et aux menaces que ces développements induisent et de permettre de simuler les conséquences des scénarii de développement envisagés ».*

La finalisation de ce nouveau Schéma de développement commercial est fixée à la fin de l'année 2017.